

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/37

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 27

Suppléants votants : 00

Procurations : 04

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Châlus, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02 avril 2025

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel, Mme JACQUEMENT Eliane (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe (procuration de Céline CHEYRONNAUD), Mme LANTERNAT Floriane (procuration de Mme LACORRE Valérie), M. LE GOFF Jean, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, M. DOGNON Jean-Bernard

EXCUSES : M. RICHIGNAC Guillaume, M. BONNAT Christian, M. CHAMINADE Gérard, Mme LACORRE Valérie, M. JAVERLIAT Louis, M. MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline, Mme VALLADE Sylvie, Mme ARNAUD Claudine, Mme LACOURARIE Bernadette.

SECRETAIRE : Mme Floriane LANTERNAT

Objet : Fond de Soutien à l'Immobilier d'Entreprise de Commerce (FSIEC) pour la SARL Ovalie Kafé (Nexon).

Exposé :

Monsieur Maxime FEYDIT et Madame Camille BOUTEAU ont créé la SARL OVALIE KAFE pour la reprise du café-restaurant situé 7 place Annie Fratellini à Nexon et souhaitent, avant réouverture, mener des travaux de réhabilitation du local commercial (rez-de-chaussée et 1^{er} étage). L'immeuble a été acquis par la SCI MCEG détenue par les Maxime FEYDIT et Camille BOUTEAU.

Pour les travaux de rénovation de la partie local commercial de l'immeuble, d'un montant prévisionnel de 53 553 € HT de dépenses éligibles, la SARL Ovalie Kafé sollicite une aide au titre du FSIEC de la Communauté de communes de 10 710 €, soit 20% des dépenses éligibles hors taxe.

Cette demande remplit les conditions d'éligibilité du règlement d'aide FSIEC adopté par délibération du Conseil communautaire du 9 juillet 2024, en termes de localisation du projet, type d'activité et type et montant de dépenses.

Le Bureau Communautaire du 25 mars 2025 a émis un avis favorable à ce dossier.

Délibération :

Vu la Délibération du Conseil communautaire n°2024/62 en date du 09 juillet 2024 portant sur le fonds de soutien à l'immobilier d'entreprise de commerce et d'autres activités.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Attribue** à la SARL OVALIE KAFE, au titre du FSIEC, une aide maximale de 10 710 € représentant 20% de la dépense éligible HT, pour la réalisation de travaux de rénovation et d'aménagement du local commercial situé 7 place Annie Fratellini à Nexon.
- **Autorise** le Président à effectuer les démarches et à signer tout document nécessaire au versement de cette aide.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 08 avril 2025.

Le Président,
Emmanuel DEXET

